

## Campagne PAC 2021

### **Demande de dérogation à la levée des cultures dérochées SIE**

**Cette dérogation ne concerne que les exploitants qui ont bien implanté des SIE avant le 15 septembre**

*(déclaration à réaliser auprès la DDTM au plus tôt après constatation de l'absence de levée)*

Les exploitants agricoles qui se trouvent confrontés à une absence de levée ou à une levée partielle de leur culture dérochée SIE implantée avant le 15/09/21 peuvent demander une dérogation à la levée à la DDTM.

Ces dérogations n'autorisent ni l'absence ni le retard du semis. **Pour rappel, la période de présence obligatoire des cultures dérochées SIE débute le 15 septembre pour le Pas-de-Calais et dure 56 jours.**

Cette demande de dérogation est déposée au titre du cas de force majeure et doit être circonstanciée.

---

Je soussigné (e), \_\_\_\_\_  
(Nom, Prénom ou Raison sociale)

N° PACAGE : 062 \_\_\_\_\_  
(Ex : 062000001 – nombre à 9 chiffres)

Téléphone portable :

Mail :

Commune du siège d'exploitation : \_\_\_\_\_

demande une dérogation pour absence de levée ou levée hétérogène des cultures dérochées comptabilisées en surfaces d'intérêt écologique (SIE) pour les parcelles PAC figurant dans le tableau ci-dessous.

Les parcelles concernées de mon exploitation sont les suivantes :

N° îlot	N° parcelle	Surface (en ha a ca)	SIE: Espèces implantées	date de semis de la SIE	condition climatique lors implantation SIE (Humide, Normal, Sec)	structure du sol (Argileux, Limoneux, Sableux, Sol Dégradé)	technique culturale de préparation du sol (Déchaumage, Labour, autre à préciser)	technique de semis (Direct, en Ligne, à la Volée, Roulage, autre à préciser)	type de non levée (aucune espèce=0, une seule espèce=1, hétérogénéité=2, autre à préciser)
<i>Ex : 3</i>	<i>2</i>	<i>1,23</i>	<i>vesce-phacélie</i>	<i>14-09</i>	<i>H</i>	<i>A - SD</i>	<i>D- L- R</i>	<i>L - R</i>	<i>0</i>

Justification circonstanciée de la demande :

**1/ Description des éléments météorologiques le plus précisément possible** (peut différer suivant les dates d'implantation; informations de type: pluviométrie cumulée, période de l'aléa climatique, nombre de jours concernés par l'aléa, etc.)

**2/ Pièces qu'il est possible de joindre à la présente demande de dérogation :**

\* photos géolocalisées ou montrant des éléments topographiques permettant de reconnaître la parcelle [il est très fortement recommandé de joindre une ou des photos à la présente demande]

\* données météorologiques (provenant par exemple de la station météo de la Chambre d'agriculture ou autre, ou d'une station personnelle, ... );

\* factures et/ou étiquettes des sacs de semences;

\* facture du semis (si ETA ou CUMA) ou tout autre document qui permettrait de confirmer la date de semis (registre de travail, ....) ;

\* tout autre document qui permet de confirmer le respect de la réglementation liée à l'implantation des cultures dérobées SIE malgré les difficultés de levée (espèces semées, date implantation maximale du 15/09, etc.).

3/ Autre(s) précision(s) que vous souhaitez apporter :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations fournies.

Fait à ....., Le .....

Signature du demandeur (tous les associés si GAEC)

*Prénom(s) NOM(s) :.....*